

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	2
2	OBJECTIFS	2
3	PRINCIPES DIRECTEURS ET FONCTIONS CLES DE L'IAER.....	2
4	RESULTATS ESCOMPTES	3

RESUME DU PLAN D'ACTION

L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

1 INTRODUCTION

Le présent Plan d'action de l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (IAER) détaille plusieurs actions présentées dans le *Cadre de l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables*. Le Cadre présente les origines, le contexte, les objectifs, les principes directeurs, les groupes d'actions, la stratégie de mise en œuvre, le calendrier et la structure de gouvernance de l'IAER et constitue son socle. Il montre que l'IAER est fortement ancrée dans le contexte des changements climatiques et que les stratégies de développement sans émissions des pays africains doivent être soutenues par des financements publics à vocation climatique et des moyens de mise en œuvre conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il reconnaît l'importance cruciale de l'accès à l'énergie pour renforcer le bien-être humain, le développement économique et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Le Plan d'action vient donc compléter le Cadre de l'IAER et doit être considéré comme un instrument dynamique qui évoluera au fur et à mesure que l'Initiative se développe. La présente version est axée sur la phase d'initiation/ de déploiement immédiat pour 2017. Les actions et les estimations de coûts de la phase I (2017-2020) et de la phase II (2020-2030) seront détaillées dans des versions ultérieures du Plan d'action après la mise en œuvre de l'Initiative.

L'IAER n'est pas un projet ou un programme unique, mais un **cadre prédominant et continental** qui s'échelonne sur plusieurs dizaines d'années. Autrement dit, le Plan d'action décrit avant tout plusieurs approches et programmes de travail qui peuvent profiter au continent tout entier ou appuyer des pays ou des groupes de pays déterminés. Pour compléter cette démarche programmatique, l'Initiative contribuera également à la concrétisation de projets relatifs aux énergies renouvelables en attente qui sont conformes aux principes généraux de l'IAER.

Pour commencer, le Plan d'action énonce les objectifs, les principes directeurs et les résultats escomptés (tous tirés du cadre de l'IAER) ; puis il présente les actions qui sont prévues d'être prises dans le cadre des trois différentes phases. Le présent Plan d'action sera mis à jour et amélioré au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

2 OBJECTIFS

L'IAER a pour objectifs :

- de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), de renforcer le bien-être humain et d'œuvrer au bon développement économique, tout en garantissant l'*accès universel* à des quantités suffisantes d'*énergie* propre, appropriée et abordable ;
- d'aider les pays africains à *passer très rapidement à des systèmes exploitant les énergies renouvelables* qui appuient leurs stratégies de développement à faibles émissions de carbone tout en améliorant la sécurité économique et énergétique.

3 PRINCIPES DIRECTEURS ET FONCTIONS CLES DE L'IAER

Comme le cadre le précise, l'IAER devrait être guidées par les principes suivants :

- contribuer à la réalisation du développement durable en Afrique en améliorant et en accélérant le déploiement et le financement des énergies renouvelables en Afrique ;

- servir les intérêts de tout le continent africain et de ses pays ;
- encourager la coopération infrarégionale et promouvoir et soutenir uniquement les actions et les projets qui sont convenus par tous les pays concernés ;
- promouvoir une large gamme de technologies utilisant les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique produite à micro, petite et moyenne échelle, la biomasse moderne, l'énergie géothermique et l'énergie marine, pourvu qu'elles soient respectueuses de l'environnement et socialement rationnelles, qu'elles tiennent compte des sexospécificités et qu'elles soient conformes aux principes directeurs ;
- encourager l'utilisation de tous les systèmes d'exploitation des énergies renouvelables (des systèmes raccordés aux réseaux aux mini-réseaux en passant par des petits systèmes autonomes) et encourager les utilisations d'autres formes d'énergie, en particulier celles qui satisfont les besoins des personnes démunies.

En outre, le Cadre de l'IAER énonce les principaux préceptes qui devraient guider les travaux :

- l'appropriation des pays ;
- des approches programmatiques transformatrices ;
- l'utilisation sans transition des meilleurs systèmes d'exploitation des énergies renouvelables décentralisés, modernes et intelligents qui facilitent la préparation d'un avenir où les émissions de carbone sont faibles ou nulles ;
- la participation multipartite et les garanties sociales et environnementales comme éléments essentiels de solutions durables ;
- la consolidation, à tous les niveaux, des conditions propices au renforcement de la participation des secteurs public et privé.

4 RESULTATS ESCOMPTES

Parmi les résultats que les actions programmatiques facilitées par des mesures de politique transformatrices devraient donner, il y a :

- l'installation, d'ici à 2020, d'au moins 10 gigawatts (GW) de capacité nouvelle et additionnelle de production énergétique à partir de sources d'énergie renouvelables et, d'ici à 2030, d'au moins 300 GW ;
- l'accès universel aux services de sources d'énergie modernes en Afrique d'ici à 2030 ;
- l'augmentation quantitative et relative du nombre de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ou d'autres utilisateurs reliés aux réseaux nationaux ou aux nouveaux mini-réseaux ;
- l'augmentation quantitative et relative de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale, en particulier dans les secteurs agricole, industriel et des services;
l'augmentation quantitative et relative de la part des entreprises africaines fournissant des installations, des systèmes d'approvisionnement et des services utilisant les énergies renouvelables aux marchés nationaux africains.